



Succession parents semble bloquée

Par **FEVRE Dominique**, le **07/11/2016** à **11:13**

Bonjour,

Mes deux parents sont décédés depuis plus d'un an et nous sommes deux enfants.

Mes parents avaient établis chacun un testament authentique par lequel ils me désignaient légataire universelle et laissaient sa part réservataire à ma soeur.

Mes parents étant de condition modeste, la succession se compose d'un compte bancaire (dont le montant n'est certainement pas assez élevé pour payer tous les frais) et d'un pavillon qui a été vendu et payé, le notaire détient les fonds.

Ma soeur avait un dossier de surendettement qui a été classé compte tenu de son insolvabilité. Ce dossier banque de France comportait une dette alimentaire que le créancier réclame maintenant au vu de l'héritage. Seulement ma soeur se refuse à payer, ce qui bloque la succession. Que puis-je faire ?

J'ai également payé des vêtements, des factures d'équipements et d'entretien pour la maison de mes parents, puis-je en demander le remboursement ? En l'attente de vos conseils et en vous en remerciant par avance